

COLLEGE BLAISE PASCAL
Rue Pasteur
Argenton les Vallées
79150 ARGENTONNAY
Tel : 05 49 65 70 54 ou 05 49 65 94 64
Télécopie : 05 49 65 93 21
Courriel : ce.0790003z@ac-poitiers.fr
Site du collège : www.collegeblaisepascal.com

Année scolaire **2020 / 2021**

N° de séance : 1

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 05 octobre 2020

DE 18h10 à 19h40

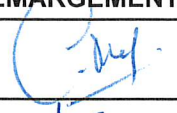
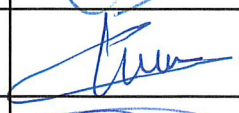
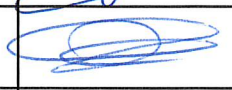




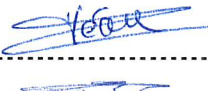





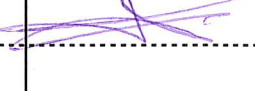
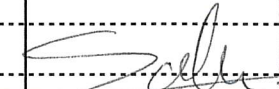
Le Conseil d'Administration s'est réuni sur convocation du Chef d'Etablissement transmise aux différents membres le 25 septembre 2020.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du Procès verbal du précédent CA du 25 juin 2020
- Bilan de rentrée
- Programme prévisionnel des actions pédagogiques 2020-2021
- Délégation de responsabilité pédagogique
- Choix des manuels scolaires, logiciels et outils pédagogiques
- Tarif des ventes
- Contrats et conventions
- Concession de logement pour N.A.S
- Affaires financières
- Bilan moral et financier des associations hébergées au collège pour information
- Protocole sanitaire
- Questions diverses
- Informations diverses

Nombre réglementaire des membres du Conseil d'Administration : **24**
Quorum : **13**
Nombre de membres effectivement présents : **14, 15, puis 16**

ONT PARTICIPE A CETTE REUNION

NOM - PRENOM - FONCTION	ABSENT(E)	EXCUSE(E)	SUPPLEANTS	EMARGEMENTS
<u>Président :</u> Mme EME Christine, Principale				
<u>Représentant de l'Administration :</u> M. CHAUVIERE Rémi, Adjoint Gestionnaire				
<u>Représentant du Personnel d'Education :</u> Mme HEBERT Léa, C.P.E.				
<u>Représentants des collectivités territoriales :</u>			LAVILCOMMERE Sébastien	
Mme LE GROS Gwenn, Conseillère Municipale				
M. BREMOND Philippe, Conseiller Départemental	X	X		
Mme PAULIC Claire, Conseillère Départementale	X	X		
<u>Personnalités qualifiées :</u>				
M. SERGENT André, Principal honoraire				
M. MENARD Bernard			B - 1	
<u>Représentants des personnels de l'établissement :</u>				
M. REBEYRAT Stéphane, Enseignant				
Mme MOREAU Jennifer, Enseignante				
M. VANET Mathieu, Enseignant				
Mme BERNARD PLEAU Leslie, Enseignante				
Mme GOYEAU Catherine, Enseignante	X	X	Mme BROTHIER Evelyne	
M. ESTELA Gilles, Enseignant				
M. ROUSSEAU Frédéric, ATTEE	X	X	M. JONCHERAYE Jacky	excusé
Mme VIOLLEAU Muriel, ATTEE	X	X	Mme MOLLIERE Laure	
<u>Représentants des parents d'élèves :</u>				
M. LAUNAY Yohann				
M. GRELLIER Anthony				
Mme JOSELON Flora				
M. BRARD Dominique				
Mme BLANCHARD Hélène	X	X	Mme BAUDRY Murielle	
Mme AUDEBAUD Mireille				
<u>Représentants des élèves :</u>				
LORIGNE Lili				
GUICHETEAU Gabriel				
<u>Invitée :</u>				
Mme GEHENOT Nelly	X	X		
<i>nif saccesses</i>				

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 5 Octobre 2020

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p>Madame Moreau, professeure, accepte d'assurer le secrétariat de la séance.</p> <p>➤ <u>FONCTIONNEMENT GENERAL</u></p> <p>Ouverture de la séance à 18h08 par Madame Eme, Principale du collège.</p> <p><u>Présentation de l'ordre du jour</u></p> <p>Madame La Principale présente l'ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Approbation du Procès Verbal du précédent CA du 25 juin 2020▪ Bilan de rentrée▪ Programme prévisionnel des actions pédagogiques 2020-2021▪ Délégation de responsabilité pédagogique▪ Choix des manuels scolaires, logiciels et outils pédagogiques▪ Tarif des ventes▪ Contrats et conventions▪ Concession de logement pour N.A.S▪ Affaires financières▪ Bilan moral et financier des associations hébergées au collège pour informations▪ Protocole sanitaire▪ Questions diverses (aucune reçue pour ce CA)▪ Informations diverses <p>Mme Eme soumet au vote cet ordre du jour :</p> <p style="text-align: center;">POUR : 13 voix ; ADOPTION A L'UNANIMITE</p> <p><u>I- Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 25 juin 2020</u></p> <p>Mme La Principale demande aux membres du Conseil s'ils ont des commentaires ou des observations à apporter au PV du précédent Conseil d'Administration. Puis elle le soumet à l'approbation.</p> <p style="text-align: center;">POUR : 13 voix ; ADOPTION A L'UNANIMITE</p>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 5 Octobre 2020

COMPTE-RENDU DES DEBATS					Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
18h15 arrivée de Mme Mollière (15 présents).					
<u>II- Bilan de la rentrée</u>					
Mme La Principale dresse le bilan de cette rentrée 2020 en commençant par présenter l'organisation générale et les effectifs dans chaque classe.					
				Total	
Niveau 6^{ème}	Athènes: 24	Oslo : 24		48	
Niveau 5^{ème}	Agadir : 23	Bamako: 24	Nairobi : 21	68	
Niveau 4^{ème}	Miami : 30	Phoenix : 29		59	
Niveau 3^{ème}	Bali : 19	Sydney: 20	Tokyo : 20	59	
Total				234	
<p>M^{me} Eme fait remarquer que les classes de 3^{ème} présentent des effectifs réduits, ce qui est très positif pour cette année d'examen (Diplôme National du Brevet). Elle ajoute qu'un nouvel élève arrivera en novembre. Elle précise à M. Salesses, représentant du Centre Socio-Culturel de Nueil les Aubiers, que le collège accueille deux primo-arrivants sur les niveaux 6^{ème} et 5^{ème}, qui bénéficient d'une procédure d'accueil positive de la part de l'ensemble des équipes du collège.</p> <p>M. Grellier-Guerrin regrette que les classes de 4^{ème} soient particulièrement chargées, pour des élèves ayant déjà connu cette organisation en 5^{ème}.</p> <p>Mme Eme signale que tous les personnels enseignants étaient présents le jour de la rentrée. Les conditions sont donc bonnes du point de vue pédagogique. Elle informe d'un apport d'un mi-temps CPE supplémentaire : ce collègue sera accompagné dans ses débuts par l'équipe Vie Scolaire. Mme Eme précise que Mme Hébert reste l'interlocutrice privilégiée. Mme Joselon s'interroge sur le poste "temporaire" de ce CPE. Mme Eme souligne qu'il s'agit bien d'un poste qualifié d'exceptionnel et de temporaire. Mme Mollière ajoute que s'il existe un besoin de CPE dans un autre établissement, le collègue peut alors être appelé pour suppléer une absence, par exemple.</p> <p>Mme Eme poursuit : les agents du Conseil Départemental travaillent toujours en flux tendu et dans des conditions difficiles. La demande officielle de complément de poste (1/2 ETP) a été faite à la rentrée conformément au vote du précédent Conseil d'Administration. L'instruction est en cours. Mme Eme et M. Chauvière ont envoyé un nouveau courrier en détaillant les tâches des agents et en</p>					

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 5 Octobre 2020

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p>insistant sur la superficie supplémentaire créée par les récents travaux dont l'entretien incombe aux agents (aménagement de l'ancien logement en salles de réunion, utilisation quotidienne de la grande salle de réunion, une fois les travaux de chauffage réalisés...). Elle appuie et insiste sur la nécessité d'obtenir ce complément de poste pour soulager les équipes qui fournissent un travail remarquable en cette période sanitaire inédite.</p> <p>Mme Eme poursuit avec les bons résultats aux examens : 33 élèves sur les 34 présentés ont obtenu le DNB (soit 97%) dont 30 avec une mention. Le taux de réussite est supérieur à l'année précédente. On peut féliciter les élèves pour leur engagement.</p> <p>Du point de vue de l'orientation, le bilan est tout aussi positif puisqu'aucun élève n'était sans solution à la rentrée.</p> <ul style="list-style-type: none">- 27 élèves se sont dirigés vers une seconde générale et technologique soit 79% (57% en 2019).- 6 élèves sont en 2^{nde} Professionnelle en lycée soit 17,6% (28% en 2019).- 1 contrat d'apprentissage (qui a été vérifié en cette rentrée) et 2 filières longues en MFR. <p>M. Rebeyrat ajoute que cette année, une élève a été prise en formation coiffure, dans le seul établissement public de l'académie, ce qui n'était pas arrivé depuis de nombreuses années.</p> <p>III- Programme prévisionnel des actions (Annexe 1)</p> <p>Mme Eme remercie Mme Goyeau pour avoir élaboré le tableau récapitulatif des actions connues à ce jour pour l'année. Elle rappelle qu'il existe quatre Parcours : Avenir, Citoyen, Santé et Culturel. Le Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC) est prééminent, conformément au projet d'établissement.</p> <p>Mme Eme expose ensuite les différents projets pour la première période de l'année, classés par niveaux et parcours. Elle précise qu'un projet est proposé sur tout un niveau, même si les actions peuvent être différentes. Les objectifs pédagogiques sont détaillés par les membres de l'équipe éducative présents.</p> <p>Mme Eme précise que certaines actions sont incertaines compte tenu de la situation sanitaire actuelle : nous sommes contraints par les "jauges" imposées par les théâtres par exemple.</p> <p>Mme Hébert évoque le projet lecture proposé en 6^{ème} : quinze minutes de lecture autonome en début de chaque heure d'étude. Les élèves sont alors plus calmes et davantage disposés à se concentrer ensuite. L'objectif est d'étendre ce dispositif lecture aux autres niveaux.</p>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 5 Octobre 2020

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p>18h25: arrivée de M. Launay (16 présents).</p> <p>Mme Eme apporte des précisions quant à la semaine "Bien vivre ensemble" : tous les niveaux seront concernés au retour des vacances de février par des interventions portant sur les addictions, la relation à l'autre, la gestion de conflits... Des ateliers coopératifs seront également mis en place. Le thème des addictions sera de nouveau proposé aux 3^{èmes}. Mme Bernard approuve : les élèves de 3^{ème} étant davantage présents sur les réseaux sociaux, cette action est pertinente.</p> <p>Concernant le Parcours Avenir, Mme Eme précise que nous ignorons si le COFEM de Bressuire et le COME de Cholet seront maintenus. Des interventions de professionnels seront néanmoins organisées pour les 3^{èmes}, suite aux stages en entreprises.</p> <p>Mme Eme termine en évoquant les voyages scolaires : aucun n'est prévu à ce jour. Si c'est le cas, ce sera uniquement en France. Il est difficile de se projeter. M. Vanet précise qu'un projet de séjour est en cours d'élaboration sur le niveau 5^{ème} (les 3^{èmes} actuels ayant déjà bénéficié d'un séjour en Angleterre en 5^{ème}).</p> <p style="text-align: center;">POUR : 15 voix ; ADOPTION A L'UNANIMITE</p> <p><u>IV- Délégations pédagogiques</u></p> <p>Madame La Principale souhaite proposer au vote le principe de la délégation pédagogique. En cas d'absence du chef d'établissement, des enseignants pourraient prendre les décisions pédagogiques d'urgence qui s'imposeraient, en lien direct avec Monsieur le Gestionnaire. Les enseignants suivants sont proposés : Mmes Frédérique Bâ, Leslie Bernard Pleau, Catherine Goyeau et M. Romain Lelièvre.</p> <p>Madame Eme soumet au vote cette délégation :</p> <p style="text-align: center;">POUR : 15 voix ; ADOPTION A L'UNANIMITE</p> <p><u>V- Choix des manuels scolaires, logiciels et outils pédagogiques</u></p> <p>Mme la Principale rappelle la difficulté qu'ont rencontrée les enseignants lors de la fermeture des établissements. Ils sont en recherche permanente d'outils, indispensables pour la continuité pédagogique, mais cette multitude de supports est compliquée pour les élèves et leurs familles. L'équipe souhaite davantage d'harmonie et de facilité. C'est pourquoi le collège a choisi d'abonner les élèves</p>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 5 Octobre 2020

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p>à Pearltrees Education (2,50€ par élève), afin d'y rassembler toutes les informations. Ce site peut s'avérer utile en cas d'absences, de reconfinement ou en classe (travail collaboratif). De plus, le logiciel GEPI, qui reste toutefois obligatoire pour le cahier de texte, est gratuit mais il a ses limites, notamment en termes de capacités. Non seulement Pearltrees propose 1 Teraoctet de stockage par personne, mais il est également sécurisé et validé par le Rectorat (respect des données personnelles et du RGPD). Les deux RUPN, MM. Caillaud et Rebeyrat, se chargent de la formation des enseignants et des élèves.</p> <p>M. Grellier-Guerrin remarque que le collège est contraint à payer ce type d'abonnement car l'Education Nationale ne propose pas ce type d'outils.</p> <p><u>VI- Tarif des ventes de produits et de prestations de services réalisés par l'établissement.</u> (Annexe 2)</p> <p>Monsieur CHAUVIERE propose une mise à jour des tarifs des ventes et prestations du collège, soumise au vote.</p> <p style="text-align: center;">POUR : 15 voix ; ADOPTION A L'UNANIMITE</p> <p><u>VII- Passation de contrats et conventions</u> (Annexes 3-4-5-6)</p> <p>Mme EME soumet au vote les différents contrats et conventions :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ adhésion à "La Colporteuse",▪ Pearltrees Education,▪ UPE2A (avec les collèges Jean Rostand et Marie de la Tour d'Auvergne de Thouars et le collège Supervielle de Bressuire),▪ Convention de mise à disposition des salles de sports et des équipements sportifs aux établissements scolaires. <p>Mme Eme précise qu'aucun élève n'est concerné par la formation UPE2A, à ce jour.</p> <p style="text-align: center;">POUR : 15 voix ; ADOPTION A L'UNANIMITE</p> <p><u>VIII- Concession de logement</u></p> <p>Madame La Principale sollicite le Conseil d'Administration pour l'occupation du logement de fonction pour nécessité absolue de service.</p>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 5 Octobre 2020

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
POUR : 15 voix ; ADOPTION A L'UNANIMITE	
<u>IX- Affaires financières</u> (Annexe 7)	
<p>M. Chauvière présente une DBM pour prélèvement sur fonds de roulement pour subvenir au coût, depuis le début d'année, de la crise sanitaire actuelle : aux produits habituels s'ajoutent les produits désinfectants et le gel hydroalcoolique, indispensables pour la sécurité de tous.</p> <p>M. Salesses s'interroge sur ces coûts, qui reviennent à l'établissement. M. Chauvière précise que le collège ne reçoit aucune subvention pour ces dépenses.</p> <p>Mme Eme ajoute que le Conseil Départemental envoie régulièrement des masques aux élèves, et les remercie pour cette dotation, d'autant que les deux masques sont mis sous pli, ce qui facilite la distribution aux élèves.</p> <p>Mme Joselon précise que le Conseil Départemental poursuivra cet envoi jusqu'en juin, au minimum.</p>	
POUR : 15 voix ; ADOPTION A L'UNANIMITE	
<u>X- Bilan moral et financier des associations hébergées au collège</u>	
<u>A) L'association Sportive</u> (Annexe 8)	
<p>Mme Brothier présente le bilan moral et financier de l'association pour l'année 2019-2020. Elle fait remarquer que le prélèvement contrat UNSS est en hausse depuis plusieurs années et que le nombre de licenciés est plus faible cette année. La sortie patinoire a été particulièrement appréciée.</p> <p>Les activités ont été proposées le lundi et le vendredi pendant la pause méridienne ainsi que le mercredi après-midi. Mme Eme souligne que le manque de transport scolaire le mercredi après-midi peut être un frein aux inscriptions.</p> <p>Elle remercie le FSE et l'APE pour le soutien financier apporté.</p>	
<u>B) Le Foyer Socio-éducatif</u> (Annexe 9)	
<p>M. Rebeyrat, trésorier du F.S.E présente le bilan moral et financier du FSE : il indique que si le bilan est déficitaire, c'était une situation anticipée.</p>	
<p>M. Salesses demande si le nombre de familles (64) participant au FSE est stable. M. Rebeyrat précise que le nombre est légèrement inférieur à l'année passée, puis il remercie les membres de l'Association de Parents d'Elèves pour leur soutien sans lequel les actions n'existeraient pas, seraient limitées ou nécessiteraient un financement des familles plus important (notamment pour les</p>	


PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 5 Octobre 2020

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p>séjours scolaires). Par exemple, les inscriptions aux concours Big Challenge et Kangourou sont peu onéreuses grâce au FSE. Mme Bernard précise que le concours Kangourou, qui coûte 1€, est apprécié des élèves qui n'ont pas hésité à réaliser le concours en ligne durant le confinement, alors qu'il était initialement prévu au collège. Seuls deux élèves sur la totalité ne l'ont pas réalisé.</p> <p><u>XI- Protocole sanitaire</u> (Annexe 10)</p> <p>Mme Eme présente les modifications apportées au protocole sanitaire. Elle explique qu'il est difficile pour les élèves de rester dans des "zones" : ils ont besoin d'évacuer, de courir, de sortir de cette ambiance anxiogène. Le port du masque reste obligatoire. Le temps le plus préoccupant est celui de la restauration, sans masque. Il a été question d'imposer des plans de table aux élèves mais cela représente trop de contraintes pour un moment de détente durant la pause méridienne. Elle propose que les repas soient toujours pris entre élèves d'une même classe et qu'une photographie soit prise par un AED. Ceci permettra d'identifier facilement les cas contacts, le cas échéant. Elle insiste sur le fait que ces photos ne serviront qu'à un usage administratif et interne à l'établissement, et qu'elles seront détruites au bout de 7 jours. Mme Hébert souligne que ces modifications vont dans le sens du bien-être des élèves. Mme Eme ajoute que les élèves respectent globalement le port du masque et qu'il est important de mener, autant que faire se peut, une vie "normale". Elle conclut en remerciant les parents pour leur confiance.</p> <p style="text-align: center;">POUR : 15 voix ; ADOPTION A L'UNANIMITE</p> <p><u>XII- Informations diverses</u></p> <p>Mme Eme informe les parents d'un cas positif au sein de l'établissement. Elle a déclenché le protocole de signalement : c'est un médecin du Rectorat qui prend la décision. Selon les consignes reçues, il n'était pas nécessaire de faire évacuer les élèves. Mme Eme, après en avoir discuté avec M. Chauvière, a téléphoné à cinq familles d'élèves concernés (les plus proches à la cantine) afin de les informer de la décision du Rectorat. Elle remercie M. Chauvière pour sa suggestion empreinte de bon sens et qui va dans le sens d'une relation de confiance avec les familles.</p> <p>M. Salesses intervient en demandant de la vigilance lors du retour de l'élève testé positif. Mme Bernard ajoute qu'un temps d'échange sera essentiel, au retour, pour dédramatiser et éviter que quiconque ne soit rejeté.</p> <p>M. Ménard revient sur les modifications apportées au protocole sanitaire et</p>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 5 Octobre 2020

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p>précise qu'il les juge très intelligentes. Il ajoute qu'il faut vivre et qu'il ne faut pas contraindre les enfants sur leurs temps de détente. Il conclut en disant qu'il s'agit là d'une approche éducative constructive et positive.</p> <p>L'ordre du jour étant épuisé, Madame La Principale lève la séance à 19h40.</p> <p>La secrétaire de séance</p> <p>Jennifer Moreau</p>  <p>La Principale</p> <p>Christine EME</p> 